

Conseil communal



Cugy (VD)

Commission des finances

Législature 2011-2016

Rapport de la Commission des finances concernant le Préavis no 53-2016

**Demande d'octroi d'un crédit d'investissement de
CHF 142'000.00
pour financer l'achat d'un véhicule destiné à la voirie et aux
espaces verts, en remplacement du véhicule porte-outil LADOG.**

Composition de la Commission des finances :

Bertrand Fahrni	Président
Eric Bron	Membre
Armand Jost	Membre
Philippe Muggli	Membre
Markus Roth	Membre - Rapporteur

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

1. Préambule

Une délégation de la commission des finances (Cofin) a rencontré le 21 avril 2016 Monsieur Christian Durussel, Municipal en charge de ce dossier, accompagné du nouveau chef de la voirie, Monsieur Michel Friedrich. La Cofin remercie ces Messieurs pour la qualité des explications et l'esprit toujours constructif de la rencontre.

2. Analyse de la Commission

Après 4650 heures de service, le véhicule LADOG, acheté en 1999, mérite d'être remplacé. Les frais d'entretien sont déjà assez importants et vont certainement encore augmenter les années suivantes.

La Cofin constate avec satisfaction que le choix de la municipalité s'est porté sur un véhicule d'occasion, le Pony P4T de la société Boschung. L'économie d'environ CHF 27'000.- pour 300 heures d'utilisation nous semble évidente et le véhicule a une garantie du fabricant de 24 mois, comme pour un véhicule neuf.

3. Financement

La Municipalité a présenté trois propositions de financement de CHF 140'000.- (montant du véhicule sans frais et marquage) :

a) Emprunt bancaire amorti sur 10 ans.

Coût final: **CHF 152'600.-**

Intérêt (1.8%) et amortissement annuel: CHF 15'260.-

b) Leasing Raiffeisen sur 60 mois.

Coût final: **CHF 148'141.10**

Premier acompte: 7560.-

Frais dossier: 644.-

Intérêt et amortissement: 59 tranches à CHF 2'360.90

Valeur résiduelle: CHF 644.-

c) Leasing Raiffeisen sur 72 mois.

Coût final: **CHF 149'861.10**

Premier acompte: 7'560.-

Frais dossier: 644.-

Intérêt et amortissement: 71 tranches à CHF 1'986.10

Valeur résiduelle: CHF 644.-

La Cofin relève que la solution a) tient compte d'un taux historique moyen de 1.8%, qui comprend notamment le taux d'intérêt de 3.18% sur un prêt de 3 millions arrivant à échéance le 15.06.2016. Nul doute que la reconduction de cet emprunt permettra de faire baisser sensiblement ce taux d'intérêt moyen et donc le coût final de cette solution.

4. Proposition de la Commission

Vu les éléments susmentionnés, la Commission des finances propose, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, d'accepter le préavis 53-2016 en privilégiant le financement le plus avantageux pour la commune.

Cugy, le 9 mai 2016.

Bertrand Fahrni Eric Bron Armand Jost Philippe Muggli Markus Roth-